

Infirmière spécialiste de l'éducation à la santé : Asalée fait éclore ce métier

Pressés, les médecins libéraux savent que l'éducation à la santé n'est pas leur fort. Des infirmières peuvent les seconder. L'expérience est menée dans les Deux-Sèvres grâce à Asalée.

Ala campagne plus encore peut-être qu'à la ville, la journée du généraliste est longue. Très longue parfois. Pas facile, en jonglant avec les rendez-vous au cabinet et les visites à domicile, de trouver encore un peu de temps pour se consacrer aux tâches d'éducation à la santé. **C'est d'une meilleure prise en charge des patients dont nous parlons** et présidente de l'association Asalée, les Drs René Fernandez et Isabelle Rambault-Amoros en ont parfaitement conscience. Pour combler cette lacune, le « traitement » prescrit par l'Union régionale des médecins libéraux (URML) de Poitou-Charentes ne pouvait que les séduire. « L'idée est de dire qu'une infirmière, formée à cela, peut très bien se consacrer à des tâches d'éducation à la santé », explique le Dr Fernandez. Dans ce département, sous l'aile de l'URML, l'expérience a pris son envol en juillet 2004. Depuis juillet 2005, date de sa création, Asalée maintient le cap. « L'expérience, unique en France

ce pour ce qui est des médecins libéraux, est menée dans le Poitou-Charentes, et plus précisément dans les Deux-Sèvres. Plusieurs cabinets médicaux jouent le jeu, souligne le Dr Rambault-Amoros. Trois infirmières ont commencé à travailler auprès des médecins impliqués dès 2004. La quatrième, dans le secteur de Saint-Varent – Argenton-l'Eglise, est à l'œuvre depuis le 1^{er} février dernier. Une cinquième infirmière enfin, pour le secteur de La Mothe-Saint-Héray, sera embauchée en avril. Ces infirmières ne font plus aucun soin. C'est de la santé publique, à temps plein », poursuit la présidente d'Asalée.

« Trouver d'autres partenaires » La formule, évidemment, a un coût. « Nous avons obtenu, via le Fonds d'aide à la qualité des soins de ville (FAQSV), un financement sur dix-huit mois pour huit à dix infirmières. Ensuite, pour continuer, il va nous falloir trouver d'autres partenaires, rapporte le Dr Rambault-Amoros. La Région, comme le Département, même les caisses ou des mutuelles pourraient, selon nous, s'intéresser à ce dispositif innovant. »

que l'éducation à la santé n'est pas leur fort. Des infirmières peuvent les seconder. L'expérience est menée dans les Deux-Sèvres grâce à Asalée.

Photo O.C.



De gauche à droite : le Dr René Fernandez et la Dr Isabelle Rambault-Amoros, respectivement trésorier et présidente de l'association Action de santé libérale en équipe (Asalée), croient en l'avenir des infirmières spécialisées dans l'éducation à la santé.

Aut delà de cette question, essentielle, du financement futur des postes créés, l'association Asalée souhaite que sa démarche soit comprise. « Il ne s'agit pas, en employant ces infirmières, d'améliorer la qualité de vie du généraliste. Mais d'assurer une meilleure prise en charge du patient, insiste le Dr Fernandez. Pour l'instant, il est trop tôt pour évaluer le bénéfice médical tiré de ce concept. Mais ce qui est certain, c'est qu'en collectant de l'information auprès du patient, les infirmières nous obli-

gent, ensuite, à plus de vigilance vis-à-vis de lui », poursuit le trésorier d'Asalée. « C'est satisfaisant parce qu'on se rend compte qu'on travaille mieux. C'est une façon de se remettre en question, de porter un autre regard sur notre activité professionnelle », estime le Dr Rambault-Amoros. À ses débuts, l'association comptait douze médecins dans ses rangs. Ils sont désormais vingt et un. Olivier CUAU.